

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigne : RHOUFACHA

Titulaire de la CIN : B.121.520

Matricule RAM : 3.567

Adresse domicile : CHERAM IMM7 APP.3 N°2. N°2

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme ou Mr : Sinna b. KHASJA Ep. RHOUFACHA

Titulaire de la CIN : B.H.79741

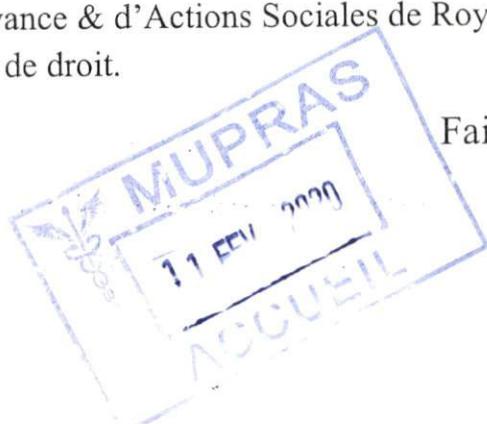
Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 2019. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur « **ARTICLE 4 et 6** ».

Je m'engage à avertir les services de la Mupras de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Casablanca le : 11/02/2020

Signature : W. B. 2020



الملحق المغربي
ROYAUME DU MAROC
CARTE NATIONALE D'IDENTITE

المملكة المغربية
البطاقة الوطنية للتعريف

NOUREDDINE

RHOUFACHA

Né le

01.01.1957

à SETTAT

Validable jusqu'au

22.04.2020

نوع الدفع

غوفاشة

مرداد شارع

ب

سطيف

الصبر العام للامن الوطني

الشرقى المغربي



B121520

MP



RETRAITE

RHOUFACHA NOUREDDINE

0003567



N° B121520 رقم

صالحية الى غاية 22.04.2020 Valable jusqu'au 22.04.2020

ابن علال بن محمد و فاطمة بنت محمد

Fils de ALLAL ben MOHAMMED
et de FATNA bent MOHAMMED

العنوان تجزية التفاصين زنقة 02 رقم 03 الاشرفية

Adresse LOT ATTADAMOUNE RUE 02 N 03 EL OULFA CASA

N° état civil 84R1/1962 رقم الحالة المدنية Sexe M الجنس



Conjoint(s):
SINNATE KHADIJA

Siège Social: Royal Air Maroc, Boulevard Abdellah Benchir, Aéroport Casa Anfa, Casablanca
Affiliation CNSS: 1213727

Cette carte de travail est la propriété de Royal Air Maroc.
Elle est strictement personnelle et non cessible.
Toute utilisation abusive est passible de sanctions disciplinaires.